

Non seulement les loteries obligations sont-elles inefficaces, mais elles risqueraient de nuire à la vente des obligations d'épargne du Canada. Ce serait surtout le fait des gagnepetits, des gens qu'on devrait encourager à cultiver de saines habitudes d'économie au lieu de les inciter à parier.

J'aimerais examiner un autre aspect que nous n'avons pas encore abordé en détail; en effet, par suite du budget du 15 février et à compter de 1985, des changements seront apportés aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, afin de permettre à un particulier de reporter ses crédits d'une année sur l'autre jusqu'à 1988 et de mettre ainsi de côté plus de \$15,000 par année. Il pourra le faire soit en payant comptant, soit en reportant des crédits équivalents à 18 p. 100 de son revenu annuel.

A mon avis, une proposition comme celle du député éliminerait cet avantage. Le motionnaire n'a pas dit si l'argent investi dans ses loteries obligations seraient déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu comme le sont les régimes enregistrés d'épargne-retraite. On pourrait ainsi créer une difficulté après l'autre pour les gens qui sont le moins en mesure de les supporter.

Quand on examine les problèmes que pose la gestion de la dette publique, on constate que ce type d'obligation présente d'autres inconvénients. Elles sont à capital variable et peuvent être encaissées après un an. On ne peut limiter le montant d'obligations à vendre. Le gouvernement pourrait très bien estimer qu'il y en a déjà suffisamment en circulation et qu'il ne souhaite plus recueillir d'autres fonds de cette façon. Il n'est cependant pas très facile d'ouvrir et de fermer une loterie.

Autre problème, ces obligations sont normalement encaissables au gré du détenteur. Comme l'a fait remarquer le député, cela pourrait se faire après une année. C'est le cas, comme le savent les députés, des Obligations d'épargne du Canada. Une bonne proportion de la dette du gouvernement est constituée d'obligations d'épargne, et on s'est inquiété du fait qu'une part aussi large de la dette du gouvernement puisse ainsi être remboursable sur demande. Le régime de Loterie Obligations boni créerait un type supplémentaire de dette obligatoire du gouvernement qui pourrait de la même façon être remboursable à vue.

La Chambre devrait examiner attentivement un autre problème soulevé par cette proposition: voulons-nous vraiment, oui ou non, financer d'importants services du gouvernement à même les bénéfices provenant de loteries? J'ai déjà abordé la question de la nature régressive de la souscription de fonds au moyen de loteries. Il s'agit d'une forme de taxation qui ne tient absolument pas compte de la capacité relative de l'individu de payer.

Nous devrions nous préoccuper également du contrôle qu'il convient d'exercer sur les dépenses gouvernementales. Dans le cas de la plupart des loteries d'État, les bénéfices après le paiement des prix et des dépenses sont normalement réservés à des secteurs particuliers de dépenses comme ceux que j'ai déjà mentionnés. Ces bénéfices vont souvent à certains services gouvernementaux au public ou servent à encourager les sports

Loterie Obligations boni

amateurs, les soins médicaux, la recherche ou même les activités culturelles. Il en résulte que le niveau de financement des services ainsi visés ne dépend pas d'un jugement établi soigneusement sur l'ordre relatif des priorités dans notre société. L'importance de l'appui financier dans ces secteurs dépend tout simplement du succès de la loterie.

Cela pourrait devenir moins important, si le gouvernement avait toutes sortes de ressources financières à sa disposition. Cependant, ce n'est pas le cas. Alors que les déficits budgétaires sont élevés, a-t-on vraiment une raison légitime de vouloir que le gouvernement ait encore moins de contrôle sur ses dépenses?

Dans sa première motion inscrite au *Feuilleton* sur cette question, le député de Winnipeg-Assiniboine a prétendu que le gouvernement fédéral devrait utiliser les fonds retirés de loteries obligations pour aider les gouvernements provinciaux, dans le cadre du financement des programmes établis, à financer les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et d'autres domaines. Je m'inquiète de voir qu'on songe à se lancer dans cette direction, car en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, le gouvernement fédéral paie déjà jusqu'à 50 p. 100 de ces coûts. Enfin, la participation du gouvernement fédéral à l'enseignement postsecondaire en Ontario est maintenant de près de 58 p. 100 alors que la part de la province est tombée à seulement 21 p. 100, les étudiants payant les 21 p. 100 qui restent.

Le député prétend-il que le gouvernement fédéral devrait augmenter sa participation, afin que les provinces puissent diminuer la leur? Je n'accepte pas cet argument, monsieur le Président. Selon moi, les provinces devraient payer leur juste part, surtout lorsqu'elles retirent des recettes de loteries provinciales, de Loto-Canada, de Wintario et j'en passe. A mon avis, une plus grande partie des sommes ainsi recueillies devraient être affectées à la réalisation de cet objectif. Je crois fermement que notre régime fiscal ne pourra être juste pour tout le monde que si les provinces paient leur juste part. Elles ne doivent pas pouvoir, d'une part, réduire leur participation et d'autre part, reprocher au gouvernement fédéral de faire de même.

Les programmes dont j'ai parlé sont des programmes cruciaux pour le bien-être des Canadiens. Le gouvernement fédéral l'a déjà reconnu en augmentant les transferts fédéraux aux provinces à ce titre, même si ses programmes ne relèvent pas de sa compétence puisqu'ils sont administrés par les provinces. Selon moi, ces dernières devraient participer davantage au financement de ces programmes. La décision d'augmenter les transferts a été faite de façon réfléchie et en tenant compte de toutes les autres priorités.

Voulons-nous continuer à décider du financement de programmes aussi importants au petit bonheur? Je crois que nous devons agir consciencieusement. Dans le cas contraire, voulons-nous laisser ces programmes à la merci des caprices du marché des loteries?